

CADRE HARMONISE



CHIFFRES CLES

Mars-avril-mai 2023

juin-juil-août 2023



Populations en
situation
difficile
(Phase 3 à plus
du CH)

Environ **2 454 354 personnes**
09,48 % de la population totale

Environ **3 280 361 personnes**
12,67 % de la population totale



Populations
dans les
régions les plus
affectés
nécessitant une
action
immédiate
pour sauver
leurs vies et
protéger leurs
moyens
d'existence

Région	SITUATION COURANTE	SITUATION PROJETEE
Agadez	66961	76207
Diffa	154506	188541
Dosso	143262	233332
Maradi	359254	509649
Niamey	129849	173133
Tahoua	497686	645090
Tillabéri	796055	1021755
Zinder	306781	432654
NIGER	2454354	3280361

FAITS SAILLANTS

A l'instar des dix-sept (17) pays de l'Afrique de l'ouest, le Niger a procédé en mars 2023 à la réévaluation de la sécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle avec l'outil "Cadre Harmonisé".

La situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale est caractérisée par :

- Des productions agricoles définitives relativement bonnes, en hausse comparées à celles de la campagne précédente et la moyenne quinquennale ;
- Une production fourragère jugée mauvaise et marquée par un déficit énorme sur le plan national couvrant seulement 63,30% des besoins du cheptel ;
- Des niveaux de prix supérieurs à ceux de l'année passée et ceux de la moyenne des cinq dernières années pour les principaux produits agricoles ;
- Des marchés à bétail marqués par une tendance à la hausse des prix des animaux sur pieds avec des variations selon les catégories ;
- Des TDE globalement favorable (1 bouc pour 131 kg de mil). Toutefois ces termes de l'échange demeurent défavorables dans certaines zones localisées comme Tillia et Kablewa (64kg), Ingall et Abalak (77 kg) et Gagamari (78 kg) ;
- Des feux de brousse devenus récurrents dans les zones de bonnes productions fourragères, avec environ 53 856 TMS de pâturages consommés ;

- Des inondations dues aux crues ayant occasionné 38095 personnes sinistrées dans les régions de Tillabéri et Diffa avec 1176 ha de cultures inondées à Tillabéri et 4.977 maisons effondrées à Diffa ;
- Des déplacées internes estimées à 361 593 personnes notamment au niveau des régions de Tillabéri, Diffa, Maradi et Tahoua au 01 janvier 2023 pour fait d'insécurité civile ;
- Une prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) au Niger estimée à 12,2% chez les enfants de 6 à 59 mois et la malnutrition chronique estimée à 47,0%. Ce qui est largement au-dessus du seuil très élevé de l'OMS ;
- Un choc économique lié surtout au changement de la NAIRA, affectant les régions de Diffa, Zinder, Maradi et Tahoua ;
- Une persistance de la perturbation du fonctionnement des marchés dans certaines zones localisées des régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi en lien avec l'insécurité civile, engendrant des hausses importantes des prix des denrées alimentaires.

MÉTHODOLOGIE ET LE PROCESSUS

L'analyse a été faite sur la base de la version 2.0 du cadre Harmonisé. Le cycle d'analyse de mars 2023 est caractérisé par une disponibilité relative des données requises pour dérouler le processus, mais aussi par l'insuffisance des preuves directes plus récentes (non-déroulement de l'enquête EVIAM février 2023).

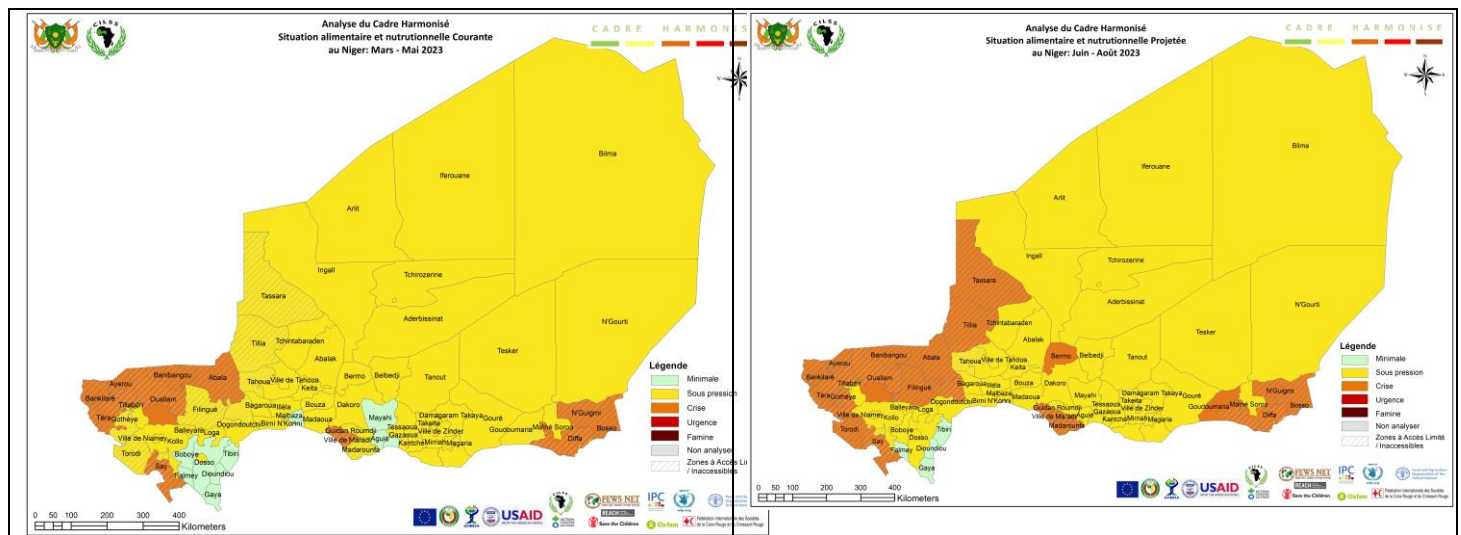
Pour les facteurs contributifs, à part certains issus de l'enquête sites sentinelles de novembre 2022, l'accent a été mis sur l'utilisation des nouvelles données pour mieux construire la convergence de preuve, démontrant une actualisation de la situation de chaque groupe de facteurs contributifs en termes de son évolution en sens d'amélioration ou de détérioration.

Pour les indicateurs de résultats, comme les données sont collectées en octobre, ils sont maintenus dans la partie RÉSULTAT, mais en faisant la mise à jour de l'analyse par la contextualisation et en veillant bien à la prise en compte de l'inférence des facteurs contributifs.

Concernant la nutrition, les résultats IPC AMN ont été valorisés pour la majorité des zones, à l'exception des 14 zones. Pour ces dernières, la plupart soit des villes, soit situées dans une situation d'insécurité. Aussi, il manque de données sur la mortalité dans toutes les zones.

RESULTATS DE L'ANALYSE

CARTES DU CADRE HARMONISÉ - SITUATION COURANTE ET PROJETEE



APERCU DE LA SITUATION

Cette année l'analyse a mobilisé 135 participants dont 23 femmes représentant les structures suivantes :

- **Services techniques de l'Etat** : (DNP-GCA niveau national et régional, Membres GTI) ; SE/CNEDD, CNLA, MAH/GC, MAG, MEL, MC, MSP/AS, INS, MP ;
- **Institutions du SNU** : FAO, PAM, UNICEF, OCHA ;
- **Institution régionale CILSS** : Centre Regional AGRHYMET (CCR –AOS)
- **ONGs Internationales**: ACF FEWS NET, Save the Children; CARE, REACH
- **ONGs nationales** : CAPAN, AREN, APA, APE, ORCONI, KARKARA, ASANN, CSI, ONG A2N,

Pour la situation courante ou post récolte (mars-avril-mai 2023) :

Il a été identifié **2 454 354 personnes** (contre 3.334.338 personnes en mars 2022) en insécurité alimentaire sévère (crise et plus) dont **88 318 personnes** en urgence alimentaire (contre 220 720 personnes en mars 2022). Ces personnes sont réparties dans toutes les régions avec une forte concentration dans 14 zones essentiellement sous état d'urgence : **Bosso, Diffa Département** (Communes de Toumour, Chetimari et Gueskerou), **Sud Mainé-Soroa** (Commune de Mainé), **N'Guigmi**, (région de Diffa), **Sud Guidan roudjji** (Communes de G. Roudjji, Guidan Sorry et Tibiri) (région de Maradi), **Abala, Ayorou, Bankilaré, Nord Ouallam** (Communes de Tondikiwindi et Dingazi), **Sud Ouallam** (Communes de Ouallam, Simiri) **Sud et Est Say** (Communes de Ouro-Gueladjo et Tamou), **Téra, Nord et Est Tillabéri Dpt** (Communes de Anzourou, Bibiyergou, Sakoira et Dessa), **Banibangou** (région de Tillabéri). Dans ces zones l'insécurité alimentaire sévère affecte au moins 20% de leurs populations.

Par ailleurs, environ **6 398 060 personnes** sont en situation de stress, c'est-à-dire que ces personnes ont une consommation alimentaire d'adéquation minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation négatives irréversibles.

Pour la situation projetée (juin-juillet-août 2023) :

Il a été identifié **3 280 361 personnes** qui seraient en insécurité alimentaire sévère (contre 4.402.406 personnes pour la soudure 2022) dont **150 169 personnes** en urgence alimentaire (contre 425 805 personnes en 2022).

Elles sont réparties dans toutes les zones avec une forte concentration dans 23 zones principalement sous insécurité civile. Dans ces zones, l'insécurité alimentaire sévère affecterait au moins 20% de leurs populations. Il s'agit de : **Bosso, Diffa Dpt** (Toumour, Chetimari et Gueskerou), **Goudoumaria, Sud Mainé** (Commune de Maïné), **N'Guigmi (Diffa), Nord Dogon Douthi** (Communes de Kiria et Soucoucutan) (**Dosso**), **Bermo, Sud Guidan roundji** (Communes de Guidan Roundji, Guidan Sorry et Tibiri), **Madarounfa, Tassara, Tillia (Tahoua), Abala, Ayorou, Banibangou, Bankilaré, Filingué, Gothèye, Nord Ouallam** (Communes de Tondikiwindi et Dingazi), **Sud Ouallam** (Communes de Ouallam et Simiri), **Sud et Est Say** (Communes de Tamou et Ouro Gueladjo), **Téra, Nord et Est Tillabéri Dpt** (Communes de Anzourou, Dessa, Bibiyergou et Sakoiri) et **Torodi**.

Environ 7 341 355 personnes seraient en sous pression si des dispositions idoines ne sont pas prises.

LES CAUSES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Les principales causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont :

- Les déficits céréalier et fourrager ;
- Les événements climatiques sévères (inondations dues aux crues) ;
- La persistance de l'insécurité civile ;
- La hausse/flambée des prix des denrées alimentaires par rapport à la moyenne quinquennale ;
- Des cas des feux de brousse ;
- Le faible accès des populations à l'eau potable ;
- L'insuffisance de prévention de la malnutrition infantile.

Recommandations :

Le gouvernement et les partenaires sont invités à prendre les mesures idoines pour :

- Anticiper une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate aux personnes en urgence et crise alimentaire ;
- Appuyer immédiatement les personnes sinistrées à la suite des inondations dues aux crues pour la reconstitution de leurs moyens de subsistance ;
- Accélérer la mise en œuvre du Plan National de Réponses à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Accélérer et renforcer l'opération « vente des céréales et aliment bétail à prix modéré » pour les populations en sous pression afin de leur éviter de basculer en insécurité alimentaire sévère
- Renforcer le dispositif de stock d'aliments pour bétail sur le territoire national ;
- Renforcer l'accès humanitaire dans les zones affectées par l'insécurité (Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa) ;
- Préparer la campagne agropastorale en augmentant la subvention des intrants (semences, engrais,) ;
- Poursuivre et renforcer la restauration des parcours d'aires de pâturage, dégradées à travers les

ouvrages de CES/DRS ;

- Renforcer la mise en œuvre des activités ANJE (alimentation du nourrisson et du jeune enfant)
- Renforcer les activités de prévention de l'anémie ciblant les enfants, les adolescentes et les femmes enceintes ;
- Renforcer des activités de filets sociaux de sécurité au profit des vulnérables pour leur garantir une consommation alimentaire acceptable et protéger leurs moyens d'existence, avec un accent particulier sur les femmes et les groupes à besoins spécifiques ;
- Renforcer les systèmes de collecte de données avec des financements assurés essentiellement par l'Etat ;
- Poursuivre le renforcement des capacités (formation en CH et en Genre) des membres de la CNA (cadres nationaux et partenaires)